Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Mise en ligne le 7 avril 2025
Extrait du Registre des Délibérations

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 28 mars 2025

du Conseil Municipal

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONVOCATION

Date : 21 mars 2025

Affichée le : 21 mars 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Pouvoirs: 6 Absent: 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

4 avril 2025

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR LE SITE ÎNTERNET DE LA VILLE LE : L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents: Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME –

Mme Carine PELEGRIN - M. Edwin LEGRIS - Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Agnès TELLIERPouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Jean-Dominique GILLISPouvoir à M. Michel VRAY
M. Loïc LEBALLEURPouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Gaëlle DEMARS......Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME
M. François RAMPON.....Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Mme Sophie ALEXANDRE.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-03-03

OBJET: COMPTE DE GESTION 2024 - PLAGE.

Après avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025.

Après avoir entendu le rapporteur exposer le Compte de Gestion 2024 du Budget annexe de la Plage du Receveur Municipal tel que présenté dans le tableau suivant :

INVESTISSEMENT	Dépenses	104 850,07€
	Recettes	95 221,91 €
Résultat investissement exercice 2024		- 9 628,16 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	527 754,22 €
	Recettes	714 390,98 €
Résultat fonctionnement exercice 2024		186 636,76 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024		177 008,60 €
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	-21 505,79 €
	Résultat exercice 2024	-9 628,16 €
Résultat global d'investissement		-31 133,95 €

Accusé certifié exécutoire

RÉSULTAT GLOBAL 2024		341 921,06 €
Résultat global de fonctionnement		373 055,01 €
	Résultat exercice 2024	186 636,76 €
Part affectée à déduire du résultat antérieur (c/1068)		46 045,79 €
	Résultat antérieur	232 464.04 €
FONCTIONNEMENT		Mise en ligne le 7 avril 2025
1	ı	Réception par le préfet : 07/04/20 2 5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 30 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** le Compte de Gestion de la Plage dressé pour l'exercice 2024 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur,
- **déclare que** le Compte de Gestion de la Plage dressé pour l'exercice 2024 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT